

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'AVIGNON**

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, 102, rue Nadeau, Carleton-sur-Mer (Québec), G0C 2Z0, le quatorzième jour du mois d'avril 2022 (**14 avril 2022**) à **10 h a.m.** pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles vendus sont sujets à un droit de retrait de un (1) an.

AVIS IMPORTANT POUR TOUTE PERSONNE DEVANT SE PORTER ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE

La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes sauf s'il s'agit d'un immeuble d'habitation. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication devra être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/bsnss/gsthstrgstry/menu-fra.html>

http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sgp_validation_tvq/default.aspx

Donné à Carleton-sur-Mer, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon, ce 8^e jour de février 2022 (222-02-08).

David Bourdages,
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Avignon
102, rue Nadeau
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 2Z0

SECTEUR ESCUMINAC

**PAQUET, Raoul, 55, chemin St-Antoine, Pointe-à-la-Garde
(Québec) G0C 2M0. Matricule 7426-59-0925.**

Lot 6 033 769 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,664.50 \$
Taxes scolaires :	1,722.18 \$
Frais :	321.91 \$

Total :	3,708.59 \$
---------	-------------

SECTEUR MATAPÉDIA

**ADAMS, Johnny, chemin Riverside, Matapédia (Québec)
G0J 1V0. Matricule 4614-22-1215.**

Lot 5 631 167 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	609.04 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	321.91 \$

Total :	930.95 \$
---------	-----------

**GALLANT, Jeffry-John, 13, rue de la Plage, Matapédia (Québec)
G0J 1V0 (Ad. Colombie-B.) Matricule 4515-62-4957.**

Lot 5 630 668 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	4,395.09 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	321.91 \$

Total :	4,717.00 \$
---------	-------------

**GALLANT, Jeffry-John, 9 rue de la Plage, Matapédia (Québec)
G0J 1V0 (Ad. Colombie-B.). Matricule 4515-62-6420.**

Lot 5 630 670 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	4,007.88 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	321.91 \$

Total :	4,329.79 \$
---------	-------------

**GRAY, Richard (Succ.), 6, rue des Buissons, Matapédia
(Québec) G0J 1V0. Matricule 4514-69-1027-01.**

Lot 5 630 536 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	5,226.52 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	321.91 \$

Total :	5,548.43 \$
---------	-------------

SECTEUR NOUVELLE

**MERCIER, Claude, 512, route 132 Ouest, Nouvelle-Ouest
(Québec) G0C 2G0. Matricule 8935-56-9975.**

Lot 5 875 335 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	288.60 \$
Taxes scolaires :	1,725.26 \$
Frais :	321.91 \$
	<hr/>
Total :	2,335.77 \$

SECTEUR ST-FRANÇOIS D'ASSISE

**NORMANDEAU, Alex, 726, boulevard Perron, Maria (Québec)
G0C 1Y0. Matricule 2613-20-7634.**

Lot 5 463 480 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	538.50 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	321.91 \$
	<hr/>
Total :	860.41 \$

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Avignon
102, rue Nadeau
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 2Z0